

G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax . 33 - (0)4 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 21/22 AOÛT – OCTOBRE 2000

ÉDITORIAL

Aménagement durable du territoire - Les politiques

Une actualité coiffant l'autre, les Schémas de services collectifs (SSC) issus de la Loi Voynet rejoignent dans l'urgence l'élaboration de la DTA des Alpes-Maritimes.

Aussi, l'encart tout entier de ce Bulletin est-il consacré à la problématique de l'aménagement de notre territoire. Il en présente les aspects méthodologiques, avec le point de vue d'un juriste sur le suivi annoncé (et souhaitable) de la DTA 06 [cf. page E4] et l'annonce du lancement de la seconde consultation régionale sur les SSC [cf. page E1]. Les pages intérieures de cet encart [pages E2 & E3] proposent, aux curieux, une biographie atypique, et, aux sagaces, un intéressant exercice d'exégèse sur de récents communiqués de notre ministre de l'Équipement, communiqués que nous commentons par ailleurs en page E3.

Il nous fallait également vous informer des toutes récentes grandes avancées de la Convention alpine [cf. page 2] avec l'adoption, par la quasi-totalité des Parties, du Protocole "Transports", à la rédaction duquel la Partie française a fort positivement contribué [cf. Bulletin GIR n° 16/17]. Ne dissimulons cependant pas les difficultés de sa mise en œuvre, discernables dans l'attachement de la Direction des Routes à ses grands projets autoroutiers et routiers alpins [cf. page 3].

Activités propres du GIR Maralpin

Il nous restait peu de place à accorder à nos activités propres. Avec le soutien actif d'experts et d'amis universitaires de Cuneo, Torino et Genova, notre réflexion sur les déplacements doux, initiée par le groupe de travail créé en novembre 1998, a débouché cet été sur la concrétisation d'un projet transfrontalier d'itinéraires. Ce projet, qui a retenu l'attention de l'Association européenne des voies vertes, sera vraisemblablement porté au plus haut niveau des institutions interrégionales dans un cadre circumméditerranéen [cf. page 4] où s'inscrivent, dans le domaine ferroviaire, les activités de notre collègue François Pomès [cf. page 3].

L'état d'avancement de notre *Livre Blanc sur la valorisation des lignes ferroviaires maralpines* [cf. tableau synoptique des études achevées et en cours, page 4] atteste, qu'en dépit de la conjoncture exigeante et de ce calendrier chargé, l'ouvrage est enfin près d'être achevé.

Prochaine réunion : Assemblée annuelle statutaire

Notre prochaine réunion tenant lieu d'Assemblée annuelle statutaire, nous lançons un *appel à la participation* de tous nos adhérents et correspondants, et demandons à tous ceux qui seraient dans l'empêchement d'y donner suite de bien vouloir nous adresser leur *pouvoir*. Qu'ils en soient ici remerciés par avance.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 12 Décembre 2000

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de **18 heures à 20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au 5ème et dernier étage

Pour marquer la fin de l'année universitaire, le Bureau vous propose de parachever cette réunion par un

dîner amical de clôture

pouvant se tenir, à partir de 20 heures, à proximité, au restaurant La Ribote II, 2 Bd Magnan (tél.04 93 96 16 44)

*Les réunions suivantes se tiendront **le mardi 9 janvier** et **le mardi 13 février 2001** aux mêmes lieux et heures*